

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 10 février 2017

**12<sup>ème</sup> Commission**

**N° CP-2017-2-12-1**

**Service instructeur**

Direction des Ressources Humaines et de la  
Communication Interne

**Service consulté**

**CONVENTION DE SOUTIEN A LA POLITIQUE DE LA RESERVE MILITAIRE**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver et d'autoriser la signature d'une nouvelle convention de soutien à la politique de la réserve militaire entre le Ministère de la défense et le Département du Haut-Rhin. Cette convention vise principalement à faciliter la disponibilité et la réactivité des agents départementaux réservistes.

Dans le cadre de la rénovation de la réserve militaire, concrétisée par les lois n° 99-894 du 22 octobre 1999 et n° 2006-449 du 18 avril 2006, le Département du Haut-Rhin avait souhaité affirmer son adhésion à l'esprit de défense ainsi que son attachement au lien Armée-Nation en facilitant notamment la disponibilité de ses agents réservistes afin que ceux-ci puissent prendre part à une mission citoyenne.

A ce titre, une convention de soutien à la politique de la réserve militaire a donc été conclue, le 12 septembre 2006, entre la collectivité et le Ministère de la défense.

Outre les dispositions visant à accorder des facilités aux agents départementaux réservistes, la convention prévoyait la désignation, au sein de la collectivité, d'un interlocuteur privilégié du Ministère de la défense ; votre assemblée avait alors désigné le Directeur des Ressources Humaines et de la Communication Interne en tant que « Référent défense » compte tenu du champ d'application de ladite convention.

Après avoir été reconduite par avenant en 2011, pour une durée de cinq ans, la convention de soutien à la politique de la réserve militaire est arrivée à son terme le 12 septembre dernier.

Face à la recrudescence des actes de barbarie perpétrés sur le territoire français ces derniers mois et afin de contribuer, même de façon indirecte, à la lutte contre la menace terroriste de plus en plus importante, je vous propose de poursuivre notre soutien à la politique de la réserve militaire en approuvant et en m'autorisant à signer une nouvelle convention de partenariat avec le Ministère de la défense, jointe au présent rapport.

Enfin, je vous propose de confirmer la désignation du Directeur des Ressources Humaines et de la Communication Interne en qualité de « Réfèrent défense ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN